

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/57

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 21 octobre 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-et-un octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 13 octobre 2015.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11 votants : 15

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 2

Présents : VOLLE – GAUTHIER – HILAIRE – BEUGNET – LEBRAT – JOLLIVET – CROZIER – BOUNIARD – PIQUEMAL – GRENIER – CORNET –

Excusés : Mr TESTON a donné procuration à Mr HILAIRE.
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr CORNET.
Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER.
Mr EUVRARD a donné procuration à Mr BOUNIARD.

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire.

Objet : Budget voyage scolaire 2015/2016.

Considérant la volonté de la Municipalité de maintenir sa démarche de soutien aux écoles communales (école maternelle publique, école élémentaire publique et école privée) afin d'alléger la participation financière des parents concernés.

Il est proposé :

- École maternelle publique :

Tarif par enfant de classe maternelle : 14.00 €/an.

Prise en charge des enfants d'ALBA LA ROMAINE uniquement.

.../...

- École élémentaire publique :
 - Tarif par enfant de classe CP/CE1/CE2 : 18.00 €/an.
 - Tarif par enfant de classe CM1/CM2 : 22.00 €/an.Prise en charge des enfants d'ALBA LA ROMAINE uniquement.

- École privée Saint Régis :
 - Tarif par enfant de classe maternelle : 14.00 €/an.
 - Tarif par enfant de classe CP/CE1/CE2 : 18.00 €/an.
 - Tarif par enfant de classe CM1/CM2 : 22.00 €/an.Prise en charge des enfants d'ALBA LA ROMAINE uniquement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents :

- **DÉCIDE** d'allouer à l'école maternelle publique :

*classe PS/MS : 280.00 € pour 20 élèves.

*classe MS/GS : 308.00 € pour 22 élèves.

Soit un total de 588.00 € pour l'année versé comme suite :

- Novembre 2015 : 294.00 €.
- Avril 2016 : 294.00 €.

- **DÉCIDE** d'allouer à l'école élémentaire publique :

*classe CP : 234.00 € pour 13 élèves.

*classe CE1 : 324.00 € pour 18 élèves.

*classe CE2 : 198.00 € pour 11 élèves.

*classe CM1 : 550.00 € pour 25 élèves.

*classe CM2 : 286.00 € pour 12 élèves.

Soit un total de 1 592.00 € pour l'année.

A déduire en prévision des sortie d'artistes des classes CE1-CE2 et CM1-CM2 un montant de 329.00 € qui sera payé directement par la Commune au Département.

Le budget pour l'école élémentaire sera donc de 1 263.00 € versé comme suite :

- Novembre 2015 : 631.00 €.
- Avril 2016 : 632.00 €.

- **DÉCIDE** d'allouer à l'école privée Saint Régis :

- *classe de maternelle : 154.00 € pour 11 élèves.
- *classe CP : 54.00 € pour 3 élèves.
- *classe CE1 : 108.00 € pour 6 élèves.
- *classe CE2 : 54.00 € pour 3 élèves.
- *classe CM1 : 154.00 € pour 7 élèves.
- *classe CM2 : 154.00 € pour 7 élèves.

Soit un total de 678.00 € pour l'année versé comme suite :

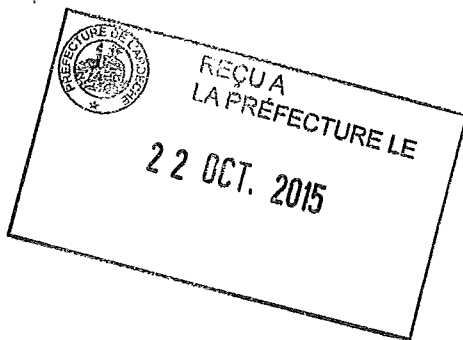
- Novembre 2015 : 339.00 €.
- Avril 2016 : 339.00 €.

- **DEMANDE** que les écoles informent les familles sur la participation de la Commune aux sorties scolaires.

- **DEMANDE** que les écoles nous fournissent un bilan des activités et financier des voyages.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 21 octobre 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 22 octobre 2015.
LE MAIRE
André VOLLE.



2015 - 152

